

Checklist visa pour la Suède et l'Islande - Voyage sportif/culturel/éducatif etc., officiel, médical



**Veuillez noter que tous les documents présentés
doivent être en version originale et traduits en français ou anglais**

Veuillez noter que si votre dossier n'est pas complet lors de la soumission, il risque d'être refusé

- ☐ Passeport : validité de 3 mois minimum après la date d'expiration du visa demandé qui contient au moins deux pages vierges
- ☐ Formulaire de demande rempli et signé par le demandeur (si mineur signé par le(s) parent(s))
- ☐ Assurance de voyage avec une couverture minimale de 30 000 EUR indiquant les dates pour lesquelles l'assurance s'applique (les assurances renouvelées par tacite reconduction annuellement ne sont pas acceptées)
- ☐ Certificat de résidence au Maroc pour les étrangers :
 - carte de séjour marocaine/reçu (ou justificatif de demande de renouvellement)
- ☐ Justificatif d'état civil :
 - acte de mariage, acte de naissance et/ou livret de famille, selon le cas
- ☐ Preuve d'hébergement : confirmation d'hôtel confirmée, confirmation d'un logement privé ou autre
- ☐ Réservation de billet aller-retour (avion, train, bus ou bateau) pour tous les voyages pendant la période de visa demandée
(la date de départ doit être au moins 16 jours à compter de la date de la demande)

Voyage dans un but culturel, sportif, religieux, éducatif, de recherche ou à des fins de formation professionnelle

- ☐ Invitation ou document officiel de l'organisateur de la manifestation culturelle, sportive, religieuse, éducative, recherche ou formation professionnelle en Suède, avec en détail nom de la personne invitée, l'objet du voyage, la durée du séjour et le mode de financement du séjour
- ☐ Lettre officielle du département ou de l'agence marocaine compétente au sujet de culture, sport, religion, éducation, recherche ou formation professionnelle précisée dans la demande.

Ces deux documents doivent certifier l'identité du demandeur, le statut du demandeur, le but du voyage, la durée du séjour et le lieu de résidence du demandeur et donner des informations sur le financement du séjour.

Voyage officiel

- ☐ Invitation officielle (copie)
- ☐ Note verbale ou ordre de mission émis par l'autorité ou les autorités concernées dans le pays d'origine qui certifie l'identité du demandeur (c'est-à-dire la personne qui voyage), sa fonction officielle, le but du voyage, la durée du séjour prévu et où le demandeur habitera.

Voyage entrepris pour un traitement médical

- ☐ Certificat d'un médecin et/ou d'un établissement de santé qui démontre la nécessité d'un traitement médical spécial dans l'État de destination
- ☐ Document officiel de l'établissement de santé d'accueil confirmant qu'un traitement médical spécial peut être donné et que le patient sera admis
- ☐ La preuve que les frais de traitement ont été payés à l'avance
- ☐ Toute autre correspondance entre le médecin qui envoie le demandeur de visa et l'établissement de santé d'accueil.

Checklist visa pour la Suède et l'Islande - Voyage sportif/culturel/éducatif etc., officiel, médical

Justificatif de l'activité professionnelle et justificatif du financement en fonction des catégories ci-dessous :

Hommes/femmes d'affaires, commerçants, professions libérales

- L'inscription de la société marocaine au registre du commerce
- Statut de la société
- Preuve de paiement d'impôts (IGR)/(IS)
- Relevés bancaires des trois derniers mois de la société
- Relevés bancaires personnels des trois derniers mois
- Carte professionnelle
- Autre preuve de biens ou d'autres moyens de subsistance, selon le cas (par exemple, propriété d'une entreprise, d'une ferme ou d'un terrain)

Salariés

- Attestation de travail
- Bordereaux de la CNSS des trois derniers mois et attestation récapitulative des salaires
- Trois derniers bulletins de salaire
- Relevés bancaires des trois derniers mois ; et/ou
- Autre preuve de biens ou d'autres moyens de subsistance, selon le cas (par exemple, propriété d'une entreprise, d'une ferme ou d'un terrain)
- Pour les salariés étrangers, un contrat de travail portant le cachet du Ministère du travail (ne s'applique pas aux ressortissants de Tunisie, d'Algérie ou du Sénégal)

Retraités

- Attestation du droit à la pension
- Relevés bancaires des trois derniers mois ; et/ou
- Autre preuve de biens ou d'autres moyens de subsistance, selon le cas (par exemple, propriété d'une entreprise, d'une ferme ou d'un terrain)

Fonctionnaires

- Attestation de fonction
- Copie recto verso de la carte de CNOPS
- Attestation de salaire
- Relevés bancaires des trois derniers mois ; et/ou
- Autre preuve de biens ou d'autres moyens de subsistance, selon le cas (par exemple, propriété d'une entreprise, d'une ferme ou d'un terrain)

Agriculteurs

- Attestation d'exploitant agricole (par exemple, certificat délivré par la chambre d'agriculture)
- Certificat de titre de propriété ou autre preuve de la propriété ; et/ou
- Relevés bancaires des trois derniers mois
- Autre preuve de biens ou d'autres moyens de subsistance, selon le cas (par exemple, propriété d'une entreprise, d'une ferme ou d'un terrain)

Professions régies par un ordre professionnel

(médecins, chirurgiens, dentistes, pharmaciens, avocats, architectes)

- La carte d'identité professionnelle du demandeur ou un certificat d'un ordre professionnel, selon le cas ; et/ou
- L'attestation d'inscription à la taxe professionnelle

Checklist visa pour la Suède et l'Islande - Voyage sportif/culturel/éducatif etc., officiel, médical

- Les relevés bancaires relatifs au compte personnel du demandeur des trois derniers mois et/ou
- Autre preuve de biens ou d'autres moyens de subsistance, selon le cas (par exemple, propriété d'une entreprise, d'une ferme ou d'un terrain)

Personnes exerçant une profession ou un métier spécifique

- Membre de la Cour royale, du Gouvernement, du Parlement, du Conseil supérieur de la magistrature, de la Cour constitutionnelle, de la Cour des comptes, du Conseil économique, social et environnemental, du Conseil national des droits de l'homme : note verbale, certificat de permanence ou autre document officiel
- Hauts fonctionnaires de l'État marocain : certificat de permanence délivré par l'organisme compétent
- Recteur ou doyen d'université : certificat de permanence délivré par l'université concernée
- Staff of a European Union delegation, embassy, consulate or official body of a Member State: certificate of tenure issued by the employer
- Bénéficiaire d'une bourse dans le cadre du programme européen Erasmus+ ou d'autres programmes de mobilité de l'UE (Horizon 2020, etc.) : lettre d'acceptation de l'établissement d'accueil dans l'État membre de destination.

Personnes sans emploi

- Document légal de prise en charge des frais, signé, accompagné des documents établissant la situation socioprofessionnelle de la personne assurant la prise en charge et de ses relevés bancaires pour les trois derniers mois ainsi qu'un justificatif du lien de parenté avec le garant ; et/ou
- Autre preuve de biens ou d'autres moyens de subsistance, selon le cas (par exemple relevés bancaires personnels, propriété d'une entreprise, d'une ferme ou d'un terrain)

Mineurs

- Si le mineur voyage avec un seul parent, le consentement écrit et certifié de l'autre parent ou du tuteur légal (sauf lorsqu'un des parents est titulaire de l'autorité parentale sur le mineur, ce qui doit être prouvé)
- Si le mineur voyage seul (sans ses parents ou tuteurs légaux titulaires de l'autorité parentale), le consentement écrit et certifié des deux parents ou des tuteurs légaux titulaires de l'autorité parentale de quitter le territoire.
- Copie du passeport ou de la carte d'identité des parents
- Copies certifiées conformes de l'acte de naissance et du livret de famille des parents
- Document légal de prise en charge signé et accompagné de la preuve du statut socioprofessionnel du/des parent/s ou du/des représentant/s légal/légaux en fonction des catégories ci-dessus ; et/ou
- Autre preuve de biens ou d'autres moyens de subsistance, selon le cas (par exemple propriété d'une entreprise, d'une ferme ou d'un terrain)

Étudiants

- Certificat de scolarité/ copie de la carte d'étudiant de l'année en cours
- Document légal de prise en charge des frais signé et accompagné de la preuve du statut socioprofessionnel du/des parent/s ou du/des représentant/s légal/légaux en fonction des catégories ci-dessus.

Checklist visa pour la Suède et l'Islande - Voyage sportif/culturel/éducatif etc., officiel, médical

- Preuve apportée des moyens de subsistance de la famille par les parents ou le représentant légal si la prise en charge est assurée par une autre personne
- Si le demandeur de visa est mineur, les pièces justificatives concernées indiquées dans la rubrique Mineurs sont également requises en plus des documents mentionnés ci-dessus.

N.B:

- **La présentation de tout document faux ou falsifié peut entraîner des poursuites légales**
- **Des documents additionnels pourront être demandés par l'Ambassade de Suède**

La liste ci-dessus est basée sur la décision de la Commission de mise en œuvre du 25/7/2019